

Public et prérequis

- § Conducteur titulaire de la FCO (pour être conforme à l'avenant n° 45 du 10 juillet 2013 à la convention collective nationale des activités du déchet du 11 mai 2000, ce module doit être réalisé en amont ou dans un délai de 6 mois de la FCO).

Le participant doit :

- § Lire et écrire le Français
- § Accéder à un poste informatique connecté à internet et en maîtriser son navigateur
- § Disposer d'une adresse mail
- § Disposer du temps nécessaire pour planifier les séquences d'apprentissage en e-learning

Durée

- § 3 h 30
- § Connexion obligatoire minimum de 3 h 30 sur un maximum de 30 jours de droits ouverts

Pour être conforme à l'avenant n° 45 du 10 juillet 2013, la délivrance de l'attestation de formation nécessite le respect scrupuleux des 3 h 30 de formation minimum

Principaux contenus

- § Formation en ligne e-déchet
- § Les organes de sécurité spécifiques et l'informatique embarquée
- § Consignes de chargement et déchargement des bennes à ordures ménagères et des D.I.
- § Réglementation spécifique aux activités du déchet
- § Règles de circulation
- § Spécificités concernant la présence des équipiers de collecte sur les marchepieds
- § L'accidentologie
- § Modules de formation interactifs + évaluations de fin de module

Modalités de la formation

- § E-learning.

Documents administratifs remis

- § Certificat de réalisation.
- § Attestation de fin de formation.



SPECIALISATION DES CONDUCTEURS DES ACTIVITES DU DECHET - e-learning –

Objectifs généraux

- u Maintenir et actualiser ses connaissances en matière de sécurité appliquées à la conduite de véhicules spécifiques aux activités du déchet

Les plus de la formation



- u L'apprentissage en ligne permet aux apprenants d'étudier à leur propre rythme
- u Un gain de temps pour l'entreprise et le salarié
- u Des frais de formation et de déplacement optimisés

Mode d'évaluation des acquis

- u Suivi des modules de formation en ligne justifié par le détail du parcours de formation.
- u Réalisation d'évaluations.
- u Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation

- u Attestation de fin de formation
- u Sans niveau spécifique
- u Codes RCNP/RS : Non inscrit
- u Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- u /

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Maintenir et actualiser ses connaissances en matière de sécurité appliquées à la conduite de véhicules spécifiques aux activités du déchet	3 h 30 mini avec une connexion illimitée sur les 30 jours de droits ouverts
		MOYENS A PLANIFIER
<p>§ Présentation de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'avenant 45 - Conducteurs concernés - Contenu de la formation <p>§ Bennes à ordures ménagères</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Les équipements de sécurité des bennes à ordures ménagères - Module 2 : La collecte des ordures ménagères : consignes de sécurité, bonnes pratiques - Module 3 : Risques d'accidents et comportements de sécurité - Module 4 : Déchargement de la benne à ordures ménagères - Module 5 : Réglementation spécifique et retour au dépôt - Jeu des 14 erreurs inclus dans le module 5 <p>§ Camions à bras</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Activité du conducteur de camions bennes - Module 2 : Activité du conducteur de camions multibenne - Module 3 : Activité du conducteur de camions à bras auxiliaire - Module 4 : Code de la route - Module 5 : Temps de conduite et de repos - Module 6 : Accès aux différents sites de vidage ou de traitement - Modules 7 : Mesures à prendre en cas d'accident et comportements de sécurité - Jeu des 14 erreurs inclus dans le module 7 <p>§ Camions de nettoyage de voirie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Différentes opérations de nettoyage : consignes de sécurité et bonnes pratiques - Module 2 : Consignes de conduite et de circulation - Module 3 : Tâches à réaliser lors du retour au dépôt, mesures à prendre en - Cas d'accident - Jeu des 7 erreurs inclus dans le module 3 		<p>Accès à la plateforme Accompagnement administratif et technique</p>